

**ASSOCIATION EUROPÉENNE DES INTERPRÈTES ET TRADUCTEURS JURIDIQUES**

en coopération avec

**ÖSTERREICHISCHER VERBAND DER ALLGEMEIN BEEIDETEN  
UND GERICHTLICH ZERTIFIZIERTEN DOLMETSCHER**

(L'ASSOCIATION AUTRICHIENNE DES INTERPRÈTES JURIDIQUES ASSERMENTÉS)

---

**LES MULTIPLES FACETTES DE L'INTERPRÉTATION  
ET DE LA TRADUCTION JURIDIQUE**

---

**à Vienne, Autriche, les 30-31 mars 2017**

Langues de la conférence : allemand, anglais, français

**Appel à communications**

Les récents développements en Europe prouvent qu'il existe un besoin croissant en interprétation et traduction juridique non seulement au sein des juridictions pénales, mais aussi dans d'autres domaines juridiques et administratifs. Les interprètes et les traducteurs juridiques doivent donc faire face à de nouveaux défis dans leur travail quotidien. Parallèlement, les universités et les associations professionnelles cherchent à adapter et à étendre leurs programmes de formation.

Ces dernières années, les interprètes et les traducteurs judiciaires ont étendu leurs activités à d'autres domaines de l'interprétation et de la traduction juridique (droit d'asile, droit de la famille, droit civil, arbitrage, etc.). Divers exemples de la pratique internationale peuvent ouvrir des perspectives utiles vers l'acquisition de nouvelles qualifications professionnelles.

Toutes les personnes intéressées sont invitées à soumettre des résumés (250 mots max.) de leurs communications ainsi qu'un bref CV à [vienna-conference@eulita.eu](mailto:vienna-conference@eulita.eu) d'ici le 15 janvier 2017 au plus tard.

Les sujets proposés sont les suivants :

- Bonnes pratiques en interprétation et traduction juridique
- Coopération avec les acteurs judiciaires et d'autres parties prenantes
- Nouvelles défis de l'interprétation et de la traduction juridique résultant de la législation européenne
- Éthique professionnelle des interprètes et des traducteurs juridiques
- Nouveaux curricula résultant de l'évolution démographique en Europe
- Nouveaux profils professionnels pour les interprètes et les traducteurs juridiques
- Nouvelles technologies en interprétation et traduction juridique et leur impact sur la pratique professionnelle
- Communication interculturelle en milieu judiciaire et dans l'interprétation pour le service public
- Perspectives

Le programme préliminaire, le lieu de la conférence et d'autres détails seront annoncés en janvier 2017.

**FRAIS DE PARTICIPATION À LA CONFÉRENCE**

Tarif préférentiel (avant le 15 février 2017)..... 150 EUR  
Tarif régulier ..... 180 EUR

Pour plus amples informations, veuillez nous contacter à [info@eulita.eu](mailto:info@eulita.eu) et consulter le site web d'EULITA à [www.eulita.eu](http://www.eulita.eu).

